

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion extraordinaire le mercredi 16 août 2023, à 18 h 00, dans la salle de conférence Laurence Patterson sise au 6000, av. Fielding.

Commissaires présents :

M^e Joe Ortona, président
M. Agostino Cannavino, vice-président
M. Mario Bentrovato, commissaire
M^{me} Maria Corsi, commissaire parent
M^{me} Rosemarie Federico, commissaire parent – via TEAMS
M. Julien Feldman, commissaire – via TEAMS
M^{me} Ellie Israel, commissaire
M. Joseph Lalla, commissaire
M. Pietro Mercuri, commissaire
M. Mario Pietrangelo, commissaire
M. Tony Speranza, commissaire parent
M. Daniel Tatone, commissaire parent – via TEAMS

Commissaires non présents :

M^{me} Sophie De Vito, commissaire
M. Jamie Fabian, commissaire
M. James Kromida, commissaire

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général
M^{me} Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation
M^e Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Le président souligne que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtià:ke, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres. En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada. Célébrons les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations, écoutons et amplifions la voix des peuples autochtones et nouons des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales. Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p>
2.	<p><u>Avis de réunion extraordinaire</u></p> <p>Il est confirmé par M^e Nathalie Lauzière qu'un avis de convocation à la présente réunion extraordinaire a été donné.</p>
3.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 12-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-08-16-3</u></p>
4.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, répond aux questions de M. Chris Eustace concernant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contestation de la loi 40 - Global Philanthropic, cabinet d'experts-conseils en collecte de fonds
5.	<p><u>Motion demandant la démission de la commissaire Sophie De Vito</u></p> <p>ATTENDU QUE le jeudi 3 août 2023, la commissaire Sophie De Vito a publié des propos racistes anti-francophones sur Twitter, pour ensuite présenter des excuses;</p> <p>ATTENDU QUE de tels propos sont indignes de la fonction de commissaire scolaire, qui se devrait d'être un modèle pour les parents, les élèves et le public en adhérant aux normes éthiques les plus élevées;</p> <p>ATTENDU QUE de telles remarques raciales nuisent directement à ceux qui en sont la cible, qu'elles constituent en soi un raccourci vers l'oppression intériorisée et qu'elles conduisent à une escalade croissante de la haine, des préjugés et de l'injustice dans notre société;</p> <p>ATTENDU QUE de tels propos indignes de la part d'une commissaire scolaire ternissent l'image de la Commission scolaire English-Montréal, de son conseil des commissaires et de l'ensemble de son personnel;</p>

IL EST PROPOSÉ PAR M. JOSEPH LALLA ET M. AGOSTINO CANNAVINO QUE Sophie De Vito, commissaire de la circonscription 7, soit priée de remettre sa démission avec prise d'effet immédiate.

En faveur	A. Cannavino, J. Lalla
Contre	J. Ortona, M. Corsi, R. Federico, J. Feldman, E. Israel, P. Mercuri, M. Pietrangelo, T. Speranza, D. Tatone
Abstention	M. Bentrovato

Vote : 2-9-1. Motion rejetée.

Résolution n° 23-08-16-5

6. Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 19 h 10.

Vote : 12-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 23-08-16-6

Signé à Montréal, _____

M^e Joe Ortona, président

M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale